

Agreste Pays de la Loire

Décembre 2004

Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2003.

Entre 2000 et 2003, dans les Pays de la Loire, la part des exploitations professionnelles se renforce encore.

D'une façon générale, le phénomène de concentration se traduit par un agrandissement de la taille des exploitations. La surface moyenne gagne 5 hectares. Le cheptel moyen détenu augmente également quelque soit le type d'animal. La productivité de la main d'œuvre s'améliore en moyenne de 10 %.

Les 30 800 exploitations professionnelles dénombrées en 2003 couvrent 94 % de la surface agricole utilisée, mobilisent 93 % de l'activité humaine développée et concentrent 97 % du potentiel économique agricole de la région.

La concentration des exploitations agricoles des Pays de la Loire se poursuit à un rythme moins soutenu.

L'agriculture ligérienne se compose en 2003 de près de 30 800 exploitations dites «professionnelles» et de 15 400 autres exploitations qualifiées de «non professionnelles».

Ces dernières sont généralement de petites dimensions. Elles sont, plus que les autres, atteintes par les cessations d'activité. Entre 2000 et 2003, près d'un quart d'entre elles a succombé.

La suite de cette publication porte exclusivement sur les exploitations dites professionnelles (voir la méthodologie)

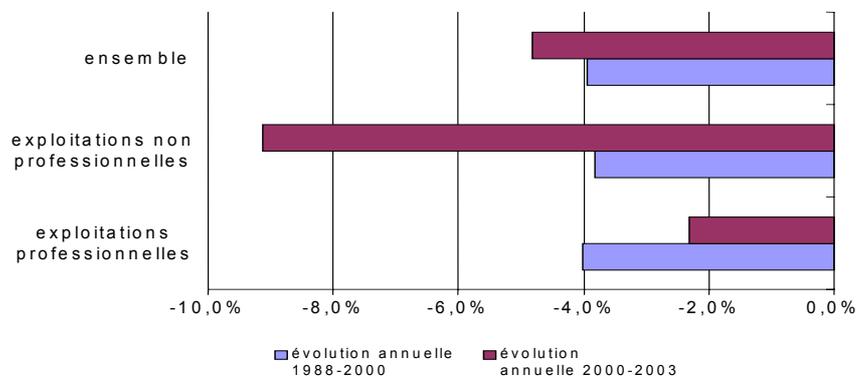
Moins de défaillances parmi les exploitations professionnelles

Bien que la concentration soit moins importante depuis 2000, nombreuses sont les exploitations (34 %) qui ont acquis, durant la période, des terres agricoles ou des bâtiments à usage agricole. La surface moyenne des exploitations gagne 5 ha (67 ha en 2003 contre 62 ha en 2000).

Une exploitation sur cinq au dessus de 100 ha de SAU

Le contingent des grosses structures agricoles, celles exploitant 100 ha ou plus, connaît une forte croissance de ses effectifs (+ 4 % / an).

Fort ralentissement du rythme des cessations pour les exploitations professionnelles



Source : Agreste - Recensements agricoles 1988 et 2000, enquêtes sur la structure des exploitations 2000 et 2003 - Pays de la Loire.

Les chiffres de la statistique agricole sur : www.agreste.agriculture.gouv.fr



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
ET DES AFFAIRES RURALES

Les exploitations qui ne parviennent pas à atteindre 100 ha de SAU ont plutôt tendance à disparaître. En cas de liquidation, leur potentiel de production vient, en général, grossir celui des repreneurs.

spécialisation sont importantes. Le nombre d'exploitations déclarant des bovins a diminué de 9% depuis 2000.

souche. Le nombre de vaches nourrices perd 8 %, celui des vaches laitières 3 %.

Le potentiel économique des exploitations professionnelles s'est sensiblement accru

Le potentiel économique se consolide essentiellement parmi les exploitations de plus de 150 ha équivalent-blé. En moyenne elles gagnent près de 19 000 euros de marge brute sur la période (soit + 9% par rapport à 2000).

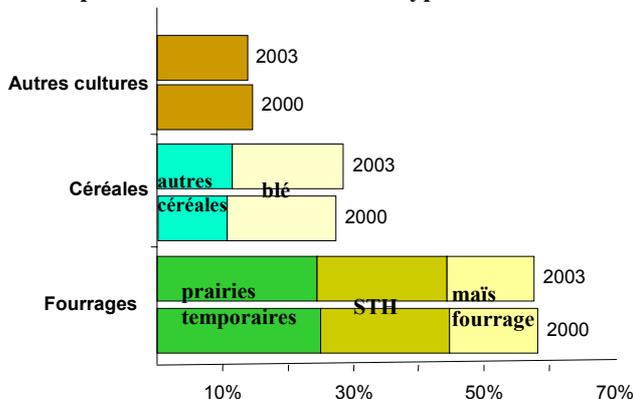
En 2003, ces grandes unités représentent 20 % du tissu productif agricole. Elles concentrent près de la moitié (46 %) de la marge brute réalisée par l'ensemble du secteur. Elles n'étaient que 15 % trois ans plus tôt pour une contribution légèrement inférieure à 40 % de la marge brute régionale.

Les exploitations de moins de 60 ha équivalent-blé sont amplement touchées par les disparitions. Elles payent un lourd tribut à la modernisation de l'agriculture ligérienne. Ces petites et moyennes exploitations professionnelles réalisent un montant global de marge brute en net retrait sur 2000 (-15%).

Un volume d'activité humaine qui suit l'affaiblissement du tissu productif

En 2003, la population familiale active atteint 61 300 personnes. La détérioration de l'emploi familial, (- 4,5 % par an), observée entre 1998 et 2000, se prolonge entre 2000 et 2003 avec une cadence atténuée. Le rythme annuel moyen

Répartition de la SAU selon le type d'assolement



Source : Agreste - Enquêtes sur la structure des exploitations 2000 et 2003 - Pays de la Loire. Champ des exploitation professionnelles.

Un agrandissement de la sole céréalière

Depuis 2000, on enregistre une stabilisation de la surface agricole utilisée (+ 1%). Les surfaces cultivées en céréales gagnent 5 % en trois ans.

L'augmentation de la superficie toujours en herbe ne compense pas le recul des autres surfaces destinées à l'alimentation du bétail (prairie temporaire et cultures fourragères). Cette évolution est à rapprocher de la contraction du cheptel de gros ruminants.

Les surfaces déclarées en jachère (aidée ou non) se sont agrandies de 12 %. Le seuil des 100 000 ha est franchi.

L'élevage de bovins maintient son leadership malgré la contraction du cheptel

Près d'une exploitation professionnelle sur deux, reste orientée vers l'élevage de bovins (Lait, Viande, ou Mixte). Ces éleveurs détiennent 73 % du cheptel régional de vaches laitières et 64 % de celui des nourrices.

Pour ces orientations, les incidences de la concentration et de la

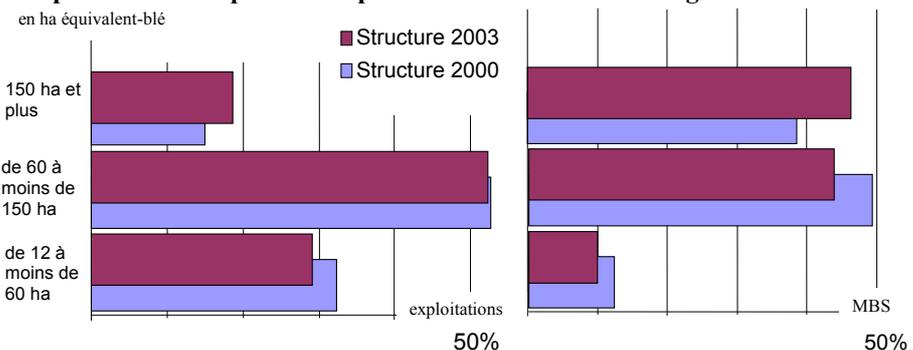
L'orientation «bovins-mixtes» subit le plus fort recul (- 17 %) en nombre d'exploitations. Il en résulte un agrandissement moyen du troupeau pour cette orientation (+ 10 têtes).

Au sein de la filière lait, le cheptel moyen s'accroît d'une vache pour atteindre 39 laitières. Le seuil de 50 vaches laitières semble être celui de la viabilité pour cette orientation.

En deçà, on enregistre une forte propension à la disparition. A l'inverse, au dessus, le renforcement du nombre d'exploitations (+ 8 %) l'emporte.

Au total, l'effectif régional des bovins diminue de 5 % entraîné par la compression du cheptel de

Répartition des exploitations professionnelles et de la Marge Brute Standard



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 1988, enquêtes sur la structure des exploitations 2000 et 2003 - Pays de la Loire. Champ des exploitations professionnelles

Actifs agricoles des exploitations professionnelles des Pays de la Loire

	Personnes actives sur l'exploitation		Quantité de travail UTA	
	2000	2003	2000	2003
Chefs d'exploitation et coexploitants	44 400	42 600	42 300	40 600
<i>dont femmes</i>	9 000	9 000	7 800	7 800
Conjoints non coexploitants	15 100	13 700	10 200	8 900
Autres actifs familiaux	6 200	5 000	2 400	1 900
Total actifs familiaux	65 700	61 300	54 900	51 400
<i>dont femmes</i>	14 100	12 600	9 300	7 900
<i>dont actifs familiaux salariés</i>	2 300	2 600	1 700	1 900
Salariés permanents non familiaux	14 800	14 300	13 000	12 500
Salariés saisonniers	7 600	7 300
salariés des ETA et des CUMA	700	600
Ensemble des actifs	76 200	71 800

Source : Agreste - enquêtes structure 2000 et 2003 - Pays de la Loire.
Champ des exploitations professionnelles

a été divisé par deux. Le volume de travail des actifs familiaux en «équivalent temps plein» se tasse dans des proportions similaires.

Le nombre de salariés familiaux se renforce (+ 12 % entre 2000 et 2003). Le développement des formes sociétaires favorisant ce mouvement.

Une tendance au vieillissement des dirigeants

Depuis 2000, les conditions de reprise ou d'installation sont devenues plus difficiles. L'arrivée de jeunes chefs d'exploitation est compromise. La proportion de chefs d'exploitation et de coexploitants de moins de 40 ans s'est réduite, 32 % en 2003 contre 37 % en 2000. A l'inverse, la représentation des seniors (plus de 50 ans) s'amplifie, 35 % en 2003 contre 31 % en 2000.

Une meilleure formation agricole

Le niveau de formation des chefs et coexploitants s'améliore de façon significative. Les chefs âgés, moins bien formés, quittent progressivement l'agriculture. Ils ne sont plus que 22 % à n'avoir aucune formation agricole initiale contre 28 % trois ans plus tôt.

La formation agricole continue est déterminante pour la conservation ou l'amélioration du niveau général des dirigeants. 12 % d'entre eux

ont suivi une session de formation qualifiante depuis l'année 2000.

L'emploi salarié non familial assuré par 4 exploitations sur 10

L'emploi salarié non familial (permanent et occasionnel) se dégrade par rapport à 2000 aussi bien en actifs mobilisés qu'en équivalent temps-plein (UTA). L'effectif des unités employeuses reste toutefois stable, autour de 12 350 exploitations.

La diminution de la population active familiale est partiellement compensée par un recours aux salariés non familiaux.

Les grosses exploitations assurent l'essentiel de l'emploi salarié non familial

Les exploitations employant de 2 à 4 UTA deviennent plus nombreuses (+ 8%). Le volume travail (en UTA) employé grossit dans les mêmes proportions.

Les exploitations employant 10 UTA ou plus sont moins nombreuses (- 4 %) et leur volume d'emploi chute (- 6 %). Elles restent cependant les principales pourvoyeuses d'emploi salarié non familial (47 % de l'effectif en 2003 contre 48 % en 2000).

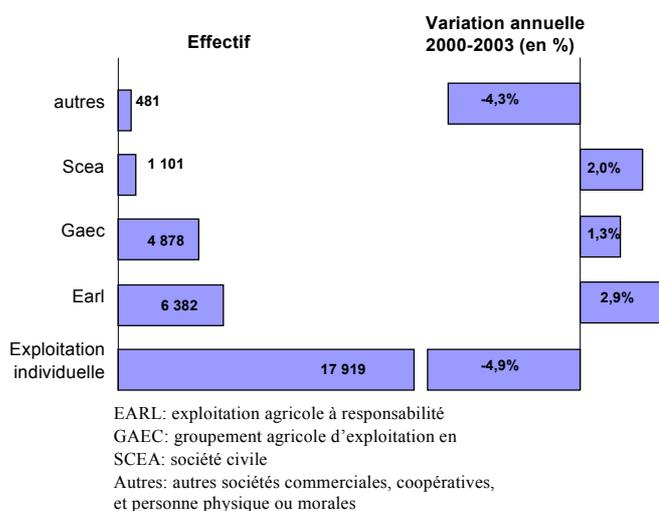
Toujours plus de formes sociétaires

Au niveau national, les sociétés agricoles constituent le tiers des exploitations professionnelles. En Pays de Loire, leur poids y est plus fort. Elles représentent 42 % des exploitations professionnelles (37 % en 2000).

Plus d'un hectare sur deux mis en valeur par les formes sociétaires

Elles exploitent 54 % de la SAU et emploient 59 % de l'activité humaine, en UTA. Ce mouvement s'accompagne d'une progression du fermage. En 2000, 75 % de la

Exploitations professionnelles par statut en 2003



Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations en 2000 et 2003 - Pays de la Loire. Champ des exploitations professionnelles.

SAU était exploitée sous cette forme. Elle atteint 81 % en 2003.

Les cessations d'activité concernent les petites exploitations individuelles des filières traditionnelles

Depuis 2000, les exploitations professionnelles ont perdu près de 2 200 unités. Ces disparitions correspondent à deux mouvements distincts. D'une part des mutations structurelles et d'autre part, des cessations pures.

Les mutations structurelles concernent le tiers de ces exploitations qui demeurent dans le giron de l'agriculture. Leur glissement vers le statut «non-professionnel» précède parfois une cessation définitive d'activité.

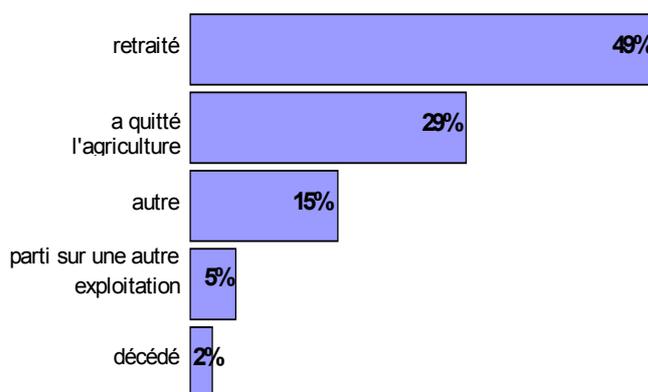
Les autres exploitations professionnelles disparues, soit 1 450 exploitations, ont par contre, bel et bien cessé toute activité entre 2000 et 2003. Leurs moyens de production sont, dans plus de 80 % des cas, soit dispersés entre plusieurs exploitations existantes, soit repris

entièrement par une autre exploitation.

Parmi les exploitations ayant cessé, 88 % étaient des exploitations individuelles. Elles présentaient en moyenne une SAU de 39 ha bien inférieure à la taille moyenne observée au recensement de 2000 dans les Pays de la Loire (62 ha).

Pour 4 exploitations sur 10, l'orientation économique était axée vers les productions traditionnelles de la Région (bovin lait, bovin viande). La raison principale de la cessation d'activité est tout d'abord un départ à la retraite. La cause arrivant en second est davantage liée aux contraintes économiques. 29 % des chefs des exploitations disparues ont ainsi quitté le secteur agricole.

Répartition des cessations d'activité par cause principale



Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations en 2000 et 2003 - Pays de la Loire. Champ des exploitations professionnelles.

Méthodologie

L'enquête sur la structure des exploitations de 2003 a été effectuée sur un échantillon de 4 800 exploitations en région Pays de la Loire. Cet échantillon représentatif des activités agricoles a été tiré du recensement 2000 et sera réutilisé pour les enquêtes prévues en 2005 et 2007. Les résultats 2003 présentés sont comparés aux données extraites du recensement 2000 portant sur le même échantillon que l'on appelle dans cette publication « enquête structure 2000 ».

Les résultats portent principalement sur les exploitations dites professionnelles.

Définitions

- **L'exploitation agricole** est une unité de production autonome qui répond à l'un des critères de dimensions suivants : avoir au moins un hectare de superficie agricole utilisée, sinon vingt ares de cultures spécialisées (maraîchage, fleurs, verger,...) ou dix ares de vigne en VQPRD, sinon pratiquer une activité minimum (une vache, ou six brebis, ou dix ruches,...)
- **L'exploitation professionnelle** doit répondre à deux conditions supplémentaires, dégager une marge brute (MBS) d'au moins 8 UDE et employer l'équivalent du travail d'une personne à trois quart de temps (0,75 UTA)
- **L'UTA** (unité de travail annuel) sert à mesurer le travail sur l'exploitation, en additionnant les temps de travail de chaque actif transformés en équivalent temps plein
- La **MBS** (marge brute standard) de l'exploitation est la somme des MBS spécifiques découlant des superficies et du cheptel enregistrés sur le questionnaire. Les MBS unitaires correspondent au produit brut d'un hectare de culture ou d'une tête de cheptel; diminué des charges spécifiques à cette production; elles ont été actualisées pour chaque région sur la période 1999-2001 et sont mesurées en UDE (unité de dimension européenne) qui valent 1,5 ha équivalent blé, soit approximativement 1 200 €.
- **L'OTEX** (orientation technico-économique) permet de classer chaque exploitation selon son activité dominante en fonction de la part de chaque MBS spécifique dans la MBS totale.